AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-6-78452640

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 194 — 6 JUIN 1978

MILDIOU

/ VIGNES /

De nouvelles taches sont apparues dans les situations où la maladie existait déjà et un nouveau foyer primaire a été décelé dans la région de QUINCY (18). Les pluies récentes, survenues sous forme d'orages locaux, ont provoqué de nouvelles contaminations dont les taches vont apparaître dans la deuxième partie de cette semaine et s'ajouteront aux taches déjà connues ou non. Les pluies qui pourront survenir provoqueront une extension de la maladie qui pourrait être importante ; car en outre le développement de la végétation est rapide.

Un nouveau traitement est donc conseillé dès réception de ce bulletin.

Il est rappelé, surtout pour les vignes où la maladie a déjà été observée qu'une forte pluie d'orage, 15 à 20 mm d'eau tombée en quelques minutes ou une pluie fine de 20 à 30 mn, peutlessiver un traitement et qu'une nouvelle application doit alors être exécutée immédiatement sans attendre un nouvel avis de la Station d'Avertissements Agricoles.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, nous demandons aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux, les premières taches de mildiou qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

OIDIUM

Il convient de profiter du traitement dirigé contre le Mildiou pour combattre l'oïdium dans les vignes sensibles.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le Mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser alors un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire.

Il est rappelé que les traitements conseillés contre le Black-rot sont obligatoires dans tous les vignobles situés dans les communes qui ont été déclarées contaminées par un arrêté préfectoral. La liste en a été communiquée dans le Bulletin technique du 10 Mai.

VERS DE LA GRAPPE

Les captures de papillons se poursuivent dans les différents postes de piégeage. Des pontes ont été déposées depuis quelque temps et les premières éclosions ont été observées. Des captures importantes ont été enregistrées dans l'Orléanais, le Sancerrois et la Vallée du Cher.

Les infestations sont cependant très variables d'une région à l'autre et même d'un vignoble à l'autre.

Dans toutes les vignes régulièrement infestées les années précédentes il est conseillé d'effectuer un traitement qui peut être conjugué avec celui dirigé contre le Mildiou.

Dans les vignes où la présence des vers de la grappe est plus rare, il est possible d'attendre l'observation des premières attaques pour intervenir. Ces attaques sontcaractérisées par la présence de "glomérules" constitués par les jeunes chenilles qui rassemblent les boutons floraux. Dans la Vallée de la Loire, on considère qu'une intervention est nécessaire lorsqu'on dénombre 3 glomérules en moyenne pour 10 grappes (observation d'une grappe sur 100 ceps).

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 243

Pour le Sancerrois, le vol de la Cochylis, espèce la plus fréquemment rencontrée cette année dans de nombreux secteurs, ayant été observé avec plusieurs jours de retard, il est préférable d'attendre le début de la semaine prochaine pour intervenir.

L'utilisation d'un insecticide à action curative est nécessaire : PARATHION ETHYL (Nombreuses spécialités) : 20 g/hl - PARATHION METHYL (Nombreuses spécialités) : 30 g/hl - METHIDATHION (Ultracide) : 30 g/hl - METHOMYL (Lannate) : 37,5 g/hl.

PYRALE

Il n'est pas rare d'observer dans certains vignobles des feuilles aux parenchymes trouées et dont certaines sont rassemblées en paquets par des fils de soie. Ces dégâts sont provoqués par des chenilles "vert sale" avec une tête et un prothorax noir brillant. Il s'agit de chenilles de pyrale.

En cas d'intervention contre les vers de la grappe, il est préférable, dans ces cas-là, d'utiliser de l'ACEPHATE ou du METHOMYL matières actives également efficaces contre la Pyrale.

/ ARBRES FRUITIERS /

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Depuis le début du vol, les conditions climatiques ont été très favorables au carpocapse. Actuellement les sorties sont nombreuses dans les élevages et la plupart des pièges sexuels enregistrent des captures.

Les toutes premières pontes viennent d'être observées et elles risquent d'être déposées en plus grand nombre dans les prochains jours.

Pour les arboriculteurs qui ont prévu d'intervenir avec le DIFLUBENZURON (Dimilin) il est nécessaire d'exécuter un traitement dès réception de ce Bulletin. Ce nouveau produit a une action ovicide s'il est appliqué dès le début des pontes. Il s'utilise à raison de 18,75 grammes de matière active par hectolitre.

Avec les insecticides classiques il n'y a pas lieu d'intervenir avant le milieu de la semaine prochaine. Les produits utilisables sont les suivants : AZINPHOS ETHYL et METHYL (Nombreuses spécialités) : 40 g/hl - CARBARYL (Sévin, Kumital, Prosévor) : 75 g/hl - DIALIPHOS (Torak) : 75 g/hl - DIETHION (Hylémox, Rhodocide) : 100 g/hl) - DIMETHOATE (Nombreuses spécialités) : 50 g/hl - FENITROTHION (Nombreuses spécialités) : 50 g/hl - FENTHION (Lebaycid) : 50 g/hl - FORMOTHION (Anthio fort) : 50 g/hl - MALATHION (Nombreuses spécialités) : 75 g/hl - METHIDATHION (Ultracide) : 30 g/hl - PARATHION ETHYL (Nombreuses spécialités) : 25 g/hl - PARATHION METHYL (Nombreuses spécialités) : 30 g/hl - PERMETHRINE (Perthrine) : 4 g/hl - PHOSALONE (Azofène, Zolone) : 60 g/hl - PHOSMET (Imidan) : 50 g/hl - PHOSPHAMIDON (Dimécron) : 40 g/hl.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis les Bulletins techniques des 23 et 30 Mai, la végétation s'est considérablement accrue. Les projections d'ascospores bien qu'en diminution ont toujours lieu. Des pluies orageuses abondantes se sont produits dans certaines régions et ont lessivé le dernier traitement. Des taches de Tavelure plus ou moins nombreuses sont apparues dans les vergers insuffisamment protégés.

En conséquence, un nouveau traitement, s'il n'a pas déjà été appliqué, doit être réalisé avant la fin de cette semaine.

OIDIUM DU POMMIER

Afin de limiter les contaminations secondaires il est conseillé pour les variétés sensibles de supprimer les pousses oïdées et d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la Tavelure un produit actif contre l'oïdium.

ARAIGNEES ROUGES - PUCERONS

Dans quelques vergers les populations d'araignées rouges sont importantes. Des pucerons cendrés et des pucerons lanigères sont également présents dans certaines parcelles. Il y a lieu d'observer les arbres fruitiers afin d'intervenir le cas échéant.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

La croissance rapide de la végétation rend nécessaire l'exécution d'un nouveau traitement.

.../...

Nous vous rappelons qu'en présence importante de maladie un traitement peut se justifier pour protéger les épis du début épiaison jusqu'à huit jours après la floraison.

Dans des situations plus nombreuses des pucerons sont observés sur épis (une parcelle sur deux du réseau) mais rarement plus de 12 % des épis sont colonisés en particulier dans les départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher où ces insectes sont le plus fréquemment signalés. Nous vous rappelons qu'une intervention contre les pucerons ne se justifie que lorsqu'on observe en moyenne dix pucerons par épi soit pratiquement lorsqu'un épi sur deux est colonisé par au moins cinq pucerons durant toute la période de sensibilité de la culture (du début épiaison au stade grain pâteux), ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les premières attaques de Cnephasia sur épillets sont signalées mais il est trop tard pour intervenir contre cet insecte.

Les mines d'Agromyza sont maintenant plus nombreuses mais iln'y a pas lieu d'intervenir.

Aucun vol important de Cécidomyies n'a été signalé depuis une semaine.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

De nombreuses parcelles ont atteint le stade amande aqueuse. Les premiers symptômes de maladie sont observés sur épis mais il est trop tard pour intervenir.

Quelques pucerons sont observés dans certaines cultures mais aucun traitement ne se justifie.

ORGES DE PRINTEMPS

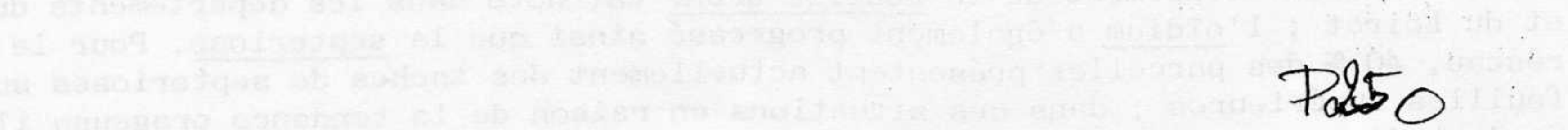
Les cultures les plus précoces approchent de l'épiaison. La rhynchosporiose est souvent présente et l'oïdium a quelque peu progressé dans les cultures du département du Cher. Les traitements en végétation qui sont rarement rentabilisés sur orges de printemps se justifient d'autant moins que la végétation est avancée.

BLE DUR

Les cultures sont au stade épiaison. Une intervention contre les maladies de l'épi peut se justifier comme dans le cas des blés tendres.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"CENTRE",

G. BENAS



/ POMMES DE TERRE /

DORYPHORE

Les premières pontes ont été observées depuis quelques jours et les premières larves sont susceptibles d'apparaître prochainement.

Il est rappelé que la lutte contre ce ravageur est obligatoire et qu'un traitement s'impose lorsque les larves atteignent la taille d'un grain de blé. La liste des insecticides utilisables a été donnée en page 25 dans la revue mensuelle "PHYTOMA" du mois de Février 1978.

MILDIOU

Les conditions climatiques enregistrées sont favorables à l'apparition des premières taches de la maladie.

Il est donc demandé aux agriculteurs dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient trouver dans leurs cultures ou sur des repousses issues même de tas de déchets.

/ CULTURES LEGUMIERES /

TORDEUSE DU POIS

Les sorties dans les élevages s'amplifient mais il est encore trop tôt pour intervenir.

PUCERONS

Des pucerons sont observés sur diverses cultures. Seule une observation attentive des cultures permettra de juger s'il y a lieu ou non d'intervenir.

Si une intervention est nécessaire, il y a lieu de choisir l'un des aphicides autorisés en cultures légumières et dont la liste est parue à la page 29 de la revue "PHYTOMA" du mois de Février 1978. Le Service de la Protection des Végétaux rappelle également que les producteurs doivent respecter scrupuleusement les délais d'emploi des pesticides avant récolte. Ces délais sont indiqués à la page 33 de la revue "PHYTOMA" du mois de Février 1978.

CHENILLES DES NOCTUELLES OU VERS GRIS

Ces ravageurs peuvent occasionner des dégâts sur de nombreuses cultures en détruisant la jeune végétation. Les chenilles âgées sont assez résistantes aux insecticides ; elles sont donc difficiles à détruire.

Les appâts empoisonnés donnent les résultats les plus intéressants et doivent être épandus le soir. Selon les produits les appâts sont vendus tout préparés ou sont confectionnés par l'agriculteur en utilisant un mélange de son et d'insecticide. Dans ce dernier cas, il faut prévoir 30 à 50 kg de son par hectare.

Les produits utilisables sont les suivants : CARBARYL : 30 kg/ha de Sevin appât (granulé à 5 %) - CHLORPYRIPHOS : 50 kg/ha de Dursban appât (granulé à 2 %) - ENDOSULFAN (Thiodane super, Insectophène liquide fort) : 2 g de MA/kg de son - ENDOSULFAN + PARATHION (8 cm3 de Drifène AP/kg de son) - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 4 g de MA/kg de son - PHOXIME (Microgranulés à 5 %) : 100 kg/ha de Volaton 5 ou d'Agridine 5G - POLYCHLOROCAMPHANES et TOXAPHENE (Sopraphène) : 6 g de MA/kg de son.

/ CEREALES /

BLES TENDRES D'HIVER

Dans de nombreuses cultures l'épiaison est terminée et dans les situations les plus précoces la floraison est arrivée.

De nouveaux cas de rouille jaune ont été observés ces derniers jours dans les départements d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret, mais la progression de cette maladie semble moins importante notamment dans le Loir-et-Cher. Il convient cependant de surveiller les cultures en particulier celles où un premier traitement a été réalisé voici plus de deux semaines.

Un développement de la rouille brune est noté dans les départements du Cher et du Loiret ; l'oïdium a également progressé ainsi que la septoriose. Pour le réseau, 40 % des parcelles présentent actuellement des taches de septorioses sur les feuilles supérieures ; dans ces situations en raison de la tendance orageuse il est prudent d'assurer une protection comme cela a été conseillé dans les Bulletins des 23 et 30 Mai.

.../...